

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 68 (1960)
Heft: 4

Artikel: Les cloches de l'église paroissiale d'Yverdon
Autor: Kasser, Georges
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-52043>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les cloches de l'église paroissiale d'Yverdon

Le clocher de l'église d'Yverdon renferme six cloches ; quatre se trouvent dans sa partie inférieure en dessous de la galerie, à la hauteur des grandes fenêtres, les deux autres dans la flèche. On avait relevé jusqu'ici l'inscription de deux d'entre elles, peut-être de trois. Je n'ai trouvé aucune mention concernant les trois autres.

Pour une étude systématique, il est utile de connaître le poids des cloches ; il est relativement facile de les mesurer, mais calculer leur poids est une chose fort compliquée, surtout du fait que leur épaisseur n'est pas partout la même ; elle est minima à la partie supérieure, immédiatement sous la calotte, maxima au renflement inférieur, en général le quadruple de ce qu'elle est en haut. Un ouvrage allemand est venu à mon aide ; il y figure ¹ une table indiquant le poids d'une cloche en fonction de son diamètre maximum ; ces chiffres ne sont exacts que pour des proportions données ; ils nous indiquent néanmoins ce poids, avec une certaine marge d'erreur. Pour pouvoir comparer les indications obtenues avec les données des anciens comptes yverdonnois, les poids obtenus ont été ramenés en livres yverdonnoises de 534 grammes.

Quant à la question de la tonalité des cloches, on sait que la hauteur du son d'une cloche est inversement proportionnelle à son diamètre ; si on double le diamètre d'une cloche, le son sera d'une octave plus bas. Si le diamètre est doublé et qu'il en soit de même de toutes les autres dimensions, le poids de la cloche sera huit fois plus élevé. De cette façon, il est possible de calculer de façon approximative le son d'une cloche connaissant son poids.

Description des cloches

Pour des raisons pratiques, j'ai numéroté nos six cloches en partant de la plus grosse ; les numéros 1 à 4 sont dans la partie inférieure, les numéros 5 et 6 dans la flèche.

¹ OTTE, *Glockenkunde*, Leipzig 1884, p. 106.

N° 1 : la cloche qui sonne à midi ; elle donne le mi bémol.
Dimensions : diamètre maximum : 144 cm., minimum : 76 cm. ; hauteur : 115 cm., hauteur du vide intérieur : 110 cm. ; poids : 1660 kg. = 3100 livres yverdonnoises.

L'inscription est en caractères majuscules latins :

Première ligne :

ME CONDIDERUNT YVERDUNENSES AD HONOREM ET GLORIAM
DEI ET ECCLESIAE EDIFICATIONEM ANNO CHRISTI 1646 ET URBE
FUNDATA 430

Deuxième ligne :

CAMPANA SONAT, ANGELUS VOCAT, CHRISTUS TONAT, RESPONDE
SALVUS ERIS

Ce texte figure dans le registre du conseil en date du 11 mars 1646 avec quelques variantes de ce qui figure sur la cloche, notamment : Deus tonat, au lieu de Christus tonat.

En voici la traduction : « Les Yverdonnois m'ont établie à l'honneur et à la gloire de Dieu et pour l'édification de l'Eglise, l'an de Christ 1646 et de la fondation de la ville 430. — La cloche sonne, l'ange appelle, Christ tonne, réponds, tu seras sauvé. »

L'an 430 de la fondation de la ville (d'Yverdon) laisserait sous-entendre qu'Yverdon aurait été fondée en 1216. Victor van Berchem¹ a fait justice de cette légende, qui semble avoir eu cours encore au XVII^e siècle. La même année 1646, le peintre Cleriadus Danguin, chargé de représenter l'histoire d'Yverdon en quatre panneaux², y fait figurer une fondation d'Yverdon en 430 ; ce nombre 430 n'est plus l'âge de la ville, comme on le croyait alors, mais la date de sa fondation par suite d'une interprétation erronée des données admises à cette époque.

Sous l'inscription figure comme décoration une alternance de feuilles, la pointe en bas, et de guirlandes ; puis plus bas, sur les quatre faces, l'écusson d'Yverdon, avec des variantes curieuses de la forme de l'Y.

¹ V. VAN BERCHEM, *La Ville Neuve d'Yverdon, fondation de Pierre de Savoie*. Zurich 1913.

² Ces panneaux ornent actuellement la salle de la Municipalité. Quant à l'orthographe du nom du peintre, CROTTET, *Histoire et Annales d'Yverdon*, p. 381, écrit Danguin, alors que les registres du conseil et les comptes de la ville de 1646 inscrivent partout Danguin.

N° 2, la cloche du conseil, celle qu'on sonne pour les élections ; elle donne le sol bémol.

Dimensions : diamètre maximum : 118 cm., minimum : 65 cm. ; hauteur : 93 cm., hauteur du vide intérieur : 86 cm. ; poids : 920 kg. = 1720 livres yverdonnoises.

Inscription en caractères gothiques :

Première ligne :

IHS NAZARENUS REX JUDEORUM TITULUS TRIUMPHALIS MISE-
RERE NOBIS XPS VINCIT XPS REGNAT XPS IMPERAT

Deuxième ligne :

XPS AB OMNI MALO NOS DEFENDAT AMEN.

En dessous quatre médaillons représentant deux personnages indistincts, puis plus bas, répété huit fois en caractères plus petits : *Omnes gentes laudate Deum.*

Une partie des moules de ce dernier texte doit avoir été mise à l'envers lors de la fonte des cloches et le texte est donc à l'envers.

Traduction : « Jésus de Nazareth, roi des Juifs, titre triomphal, aie pitié de nous ! Christ est vainqueur, Christ règne, Christ domine, Christ nous délivre de tout mal. Vous toutes les nations, louez Dieu ! »

L'inscription des deux premières lignes est formée de deux textes successifs, le second commençant à « Christus vincit ». L'un et l'autre figurent fréquemment sur des cloches et on leur attribuait un pouvoir magique. Le second texte serait un cri de guerre des Croisés lors de combats contre les Sarasins. On le trouve dans le nord vaudois sur plusieurs cloches du XV^e siècle, à Grandson, Giez et Baulmes¹.

Le motif inférieur est tiré du Psaume CXVII ; il remonte donc au culte israélite. On le retrouve sur des cloches modernes, telle celle donnée en 1959 par l'Eglise de Zurich à une communauté noire du sud de l'Afrique.

¹ Voir VICTOR-H. BOURGEOIS, *Les cloches de Giez*, dans *R.H.V.*, t. 13 (1905), p. 312, et F.-RAOUL CAMPICHE, *Les cloches de Baulmes*, dans *R.H.V.*, t. 30 (1922), p. 277. Le même texte figure sur une cloche à Fontenailles près Bayeux.

N° 3, la cloche du soir à 22 heures ; elle porte le nom de la Pleureuse, dû à son son mélancolique ou au fait que probablement, jadis, elle sonnait le glas lors des enterrements. Elle donne le si bémol.

Dimensions : diamètre maximum : 92 cm., minimum : 52 cm. ; hauteur : 76 cm., hauteur du vide intérieur : 72 cm. ; poids : 420 kg. = 790 livres yverdonnoises.

Le texte est en caractères gothiques, souvent sans espaces entre les mots :

VOX DEI VOCOR A SUBITANEA ET IMPROVISA MORTE LIBERA
NOS DOMINE

Traduction : « Je suis appelée voix de Dieu. Seigneur, préserve-nous d'une mort subite et imprévue. »

Ce texte se trouve dans le missel de l'Eglise catholique sous la rubrique : Litanies des Saints. Un texte, avec la même pensée, se trouve aussi dans la Liturgie de l'Eglise nationale vaudoise.

En dessus du texte, une ligne surmontée de créneaux ; en dessous une sorte de guirlande. Ces motifs décoratifs doivent avoir été mal fixés lors de la fonte de la cloche et se sont en partie déplacés.

Il n'y a pas de médaillons.

N° 4, cloche qu'on ne sonne jamais seule. Elle donne le ré bémol.

Dimensions : diamètre maximum : 76 cm., minimum : 43 cm. ; hauteur : 66 cm., hauteur du vide intérieur : 62 cm. ; poids : 260 kg. = 490 livres yverdonnoises.

Le texte est en caractères gothiques sur une ligne :

IHS AVE MARIA GRACIA PLENA DÑI TECUM ANNO DÑI
MCCCCLXXXI

et un peu plus bas :

YVERDON

Puis quatre médaillons représentant le buste d'un personnage et les instruments de la Passion.

Remarquons le mot Yverdon inscrit en français à côté d'un texte latin.

Les cloches 5 et 6 se trouvent donc dans la flèche du clocher.

N° 5, cette cloche, avec la suivante, sonne en général le dimanche à 9 heures. Elle donne le la bémol.

Dimensions : diamètre maximum : 98 cm., minimum : 55 cm. ; hauteur : 80 cm., hauteur du vide intérieur : 76 cm. ; poids : 490 kg. = 920 livres yverdonnoises.

Inscription en caractères gothiques sans aucun intervalle :

MANTEMSANCTEMSPONTANEAHONOREMDEOETPATRIELIBRACIONEMAMEN

Ce texte se retrouve sur de nombreuses cloches d'Italie, de France¹ et de Suisse. Le voilà rétabli, car le fondeur a commis un certain nombre d'erreurs : *Mentem sanctam spontaneam honorem Deo et patrie liberacionem Amen*².

Traduction libre, car il manque un verbe à cette phrase : « Ame sainte, victime volontaire qui rendit l'honneur de Dieu et délivra sa patrie, Amen. »

Il s'agit de l'épithaphe de sainte Agathe à Catane. La citation ci-dessous est tirée du *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, publié par Dom Fernand Cabrol³ : « ... Beaucoup moins authentique, probablement, est l'épithaphe de la martyre elle-même, telle que la rapportent ses Actes. Ils racontent qu'au moment où la tombe allait être fermée, un jeune homme que l'on crut être un ange, apporta une pierre sur laquelle étaient gravés les mots suivants : *Mentem sanctam*, etc. Ces paroles devinrent très célèbres au moyen âge : on les inscrivait fréquemment sur les cloches... »

La délivrance de la patrie se rapporte au fait que, lors d'une éruption de l'Etna, on aurait porté à la rencontre de la coulée de lave brûlante le voile qui entourait le cercueil de la sainte ; la lave s'arrêta et Catane fut sauvée⁴.

¹ Dans une étude récente, *Les inscriptions campanaires de la Savoie antérieures à 1600* (dans *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie*, sixième série, tome IV, 1960, p. 6 à 48), M. ANDRÉ JACQUES signale, dans une note de la p. 30, que l'on trouve cette même inscription sur des cloches à Hauteluce, à Allinges, à la cathédrale de Genève, à la Tour du Molard à Genève, à Jussy, à l'église Saint-Maurice à Annecy, et à Chens.

² OTTE, *op. cité*, p. 123.

³ Renseignements aimablement communiqués par M. D. Bourqui, de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg.

⁴ OTTE, *op. cité*, p. 123.

Les motifs décoratifs, créneaux en dessus et guirlande en dessous sont identiques à ceux de la cloche 3. Ces deux cloches sont donc de dates très voisines. L'analogie se retrouve encore dans la mauvaise fixation des moules, car là aussi une partie de ces motifs est déplacée.

N° 6. Cette cloche est placée en dessus du numéro 5, presque au sommet de la flèche. Elle donne le ré naturel.

Dimensions : diamètre maximum : 68,5 cm., hauteur : 66 cm. (l'accès de la cloche était trop difficile pour prendre d'autres mesures).

Inscription en caractères gothiques, en bonne partie au moyen de lettres juxtaposées, comme des caractères d'imprimerie :

IHS AVE MARI GRACIA PLENA DÑI TECUM ANNO DÑI
MCCCCLXXXI YVERDON.

Donc la même que sur la cloche n° 4, sauf que le A final de MARIA manque et que le mot Yverdon a trouvé sa place sur la même ligne que le reste. D'ailleurs aussi même date.

Sous l'inscription aussi quatre médaillons avec le Christ en croix et de chaque côté une femme.

Pour la cloche n° 1, nous possédons la date et des textes concordants dans les archives ; pour les cloches n^{os} 2, 3 et 5, nous n'avons pas de date, mais tenterons de les identifier avec les cloches citées au XV^e siècle dans les comptes de la ville. Ces comptes manquent malheureusement pour l'année 1491, date des cloches n^{os} 4 et 6.

Cloches et clocher

Vers la fin du XIV^e siècle, une tour fortifiée se dressait vers l'angle nord-ouest de la chapelle de Notre-Dame dans les murs, celle qui occupait l'emplacement du temple construit au XVIII^e siècle. Ses murs avaient huit pieds d'épaisseur et des trois ouvertures encore visibles aujourd'hui, celle, actuellement murée, placée sur la façade est, était certainement une meurtrière ; les deux autres, côté rue du Lac, pourraient aussi avoir été des meurtrières transformées ultérieurement en fenêtres. Le sommet de cette tour, environ trois mètres en dessous de la galerie actuelle, était formé par une terrasse en encorbellement bordée

de créneaux. Cette tour abritait trois cloches et jouait donc aussi le rôle de clocher.

En 1399, on installe sur cette terrasse une horloge, autour de laquelle on construit une chambrette ; pour cela, on utilise dix-neuf pièces de bois tant grandes que petites et huitante planches. Les comptes n'en indiquent pas les dimensions ; en revanche, ils nous parlent de mille tuiles plates pour recouvrir le tout et cent grandes tuiles « copées », ce qui doit signifier tuiles faîtières ¹. En admettant que ces tuiles aient eu les mêmes dimensions que celles utilisées vingt ans auparavant pour recouvrir les toits du château, en donnant au toit de cette chambrette une inclinaison de 45 degrés, on peut calculer la surface de ce toit et de la chambrette, qui aurait eu 6,7 mètres de côté, à peu de chose près les dimensions de la base de la flèche qui peu après a remplacé la chambrette.

En 1422, on refond les cloches ² ; avec l'ancienne grosse cloche, 1686 livres de bronze et le mécanisme de l'horloge, qui a déjà dû être remplacé, on obtient deux nouvelles cloches ; puis on fond aussi les deux plus petites cloches en y ajoutant 437 livres de bronze neuf pour en obtenir deux nouvelles.

Entre temps, la chambrette de l'horloge a été remplacée par une flèche de pierre ; l'actuelle a été entièrement reconstruite en 1609, mais le maçon avait reçu la consigne de classer soigneusement les quartiers de tuf lors de la démolition, afin de pouvoir reconstruire une flèche identique à l'ancienne ³. On ignore la date de cette construction qui doit avoir eu lieu une année dont les comptes ont disparu. Ce qui est certain, c'est que c'était avant 1450 ; car, cette année-là, on fait des réparations au sommet de la flèche et au pommeau de plomb supportant la croix qui la surmonte. Certaines allusions dans les comptes de 1426 pourraient laisser supposer cette construction en 1425 ; mais ce n'est pas une certitude.

En 1457 ⁴, la foudre tombe sur la flèche et l'endommage au point qu'il faudra cent six quartiers de tuf pour en reconstruire

¹ Comptes d'Yverdon, 1399, fol. 25, 26.

² Comptes d'Yverdon, 1422, fol. 4 à 9. Voir aussi R. DÉGLON, *Yverdon au moyen âge*, p. 265.

³ Registre du Conseil d'Yverdon, 11 juin 1608.

⁴ Comptes d'Yverdon 1457, fol. 18 à 21.

la partie supérieure. Est-ce pour cela qu'on doit refondre la plus petite des cloches ? ou simplement le désir d'avoir une cloche plus grande (et plus basse de son), comme déjà en 1422 et plus tard en 1463 ? Nous l'ignorons. On connaît les noms ou plutôt les prénoms des deux fondeurs, tous deux de Genève : ce sont maître Guillaume et son neveu Aymon. En 1471, un fondeur genevois, Guillaume Fribor, fond pour cette ville une cloche provenant de Balleyson en Chablais¹ ; ce pourrait être le même que le fondeur d'Yverdon.

La nouvelle cloche pèsera 636 livres ; au bronze de l'ancienne on a ajouté le métal fourni par les pots (d'étain ?) que fournissent divers habitants d'Yverdon, soit le syndic Fr. Roget, le recteur de l'hôpital, François Cordey, et Nicod Brery, en tout 117 livres et demie. L'ancienne cloche aurait donc pesé un peu plus de 500 livres, ce qui correspondrait comme son au ré bémol, tandis que la nouvelle donnera le do.

En 1463, c'est le tour des deux plus grandes cloches ; la ville commande à deux fondeurs, Jehan Olivey de Basuges² et Nicod Buaron une cloche de 3000 livres et une autre de 2000 livres³. Outre le bronze des anciennes cloches, on utilisera mille livres de cuivre et 306 livres d'étain. Au cours du travail, on constatera qu'il manque du métal ; on réquisitionne la cloche de Pomy, village faisant alors partie de la paroisse d'Yverdon ; et comme les habitants du village sont peu disposés à céder leur cloche, on est obligé de déléguer le curé pour les convaincre ; les comptes citent en plus un achat de métal à Orbe, mais sans en indiquer la quantité.

Deux des cloches, les numéros 4 et 6, datent de 1491. Par une fâcheuse coïncidence, les comptes communaux de cette année ont disparu, ce qui nous prive d'une source précieuse de renseignements.

En 1536, l'église paroissiale, celle qui se trouvait à l'emplacement de l'ancienne bourgade qui a précédé la « ville neuve » du XIII^e siècle, est désaffectée. Son unique cloche est transportée

¹ Un Jean Mercier, alias Fribort, est cité comme fondeur en 1432 et 1456, probablement de la même famille que notre Guillaume. (Renseignements aimablement communiqués par M. Louis Blondel, archéologue cantonal à Genève.)

² Basuges, selon EUG. MOTTAZ, *D.H.V.*, serait l'ancien nom pour Saint-Prex. Les noms de ces deux fondeurs figurent aussi dans OTTE, *op. cité*, p. 205.

³ Comptes d'Yverdon, 1463, fol. 16 à 25, 28 à 34.

à la chapelle en ville¹, devenue seule église dès la Réformation imposée par les conquérants bernois.

Enfin, notre grosse cloche actuelle date de 1646. Pour cette année, nous disposons à la fois des registres du Conseil et des comptes de la ville. Nous en tirons que l'ancienne grosse cloche a été envoyée à Soleure par la voie d'eau, qu'on y a ajouté 56 livres de métal neuf, plus la petite cloche « qui estoit au poile vieux de la maison de ville ».

Cette cloche, selon les estimations de l'ouvrage de Otte², pèse 3100 livres yverdonnoises ; on peut admettre avec une quasi-certitude que la grosse cloche sacrifiée à cette occasion était celle de 3000 livres fondue en 1463 ; la légère différence s'explique par les 56 livres ajoutées et la petite cloche de la maison de ville.

Pour la seconde cloche, il reste une certaine incertitude ; celle fondue en 1463 aurait dû peser 2000 livres ; celle que nous avons n'en a que 1720. Mais il est permis d'admettre que les chiffres de 3000 et 2000 livres n'étaient qu'approximatifs et qu'on laissait au fondeur une certaine latitude lui permettant de confectionner deux cloches dont les tonalités s'harmoniseraient entre elles. Or, pour un intervalle d'un ton, le rapport des diamètres des cloches devrait être soit 8 : 9 ou 9 : 10, ce qui ferait en volume ou en poids 1 : 1,42 ou 1 : 1,37. Pour une tierce mineure d'un ton et demi, ce qui est le cas dans les deux cloches existantes, le rapport des diamètres devrait être 5 : 6, ce qui correspond à peu près à la réalité et celui des volumes ou des poids 1 : 1,728. Un rapport de poids 2 : 3 donnerait une dissonance, que ni le XV^e, ni le XX^e siècle n'auraient acceptée. Il est donc extrêmement probable que notre cloche n° 2 est une de celles fondues en 1463.

Les cloches n° 3 et n° 5 sont très semblables ; elles ont le même motif décoratif, les mêmes défauts d'exécution ; si elles n'ont peut-être pas été fondues en même temps, leurs dates de fabrication doivent être très voisines. L'une d'elles pourrait être la cloche n° 3 de 1422, la seule qui peut-être n'a pas été refondue dans le courant du XV^e siècle ; l'autre serait la cloche de l'ancienne église paroissiale transférée dans l'église en ville en 1536.

La cloche n° 3 donne le si bémol, qui donne avec le sol bémol de la cloche n° 2 un accord d'une tierce et un accord d'une quinte

¹ Comptes d'Yverdon, 1536, fol. 52.

² OTTE, *op. cité*, fol. 106.

avec le mi bémol de la cloche n° 1 ; elle s'harmonise mieux à ces deux cloches que celle, n° 5, qui donne le la bémol.

Puis en 1463, lors de la refonte des deux plus grandes cloches, leur poids a été augmenté d'environ 35 %, ce qui correspondrait à un abaissement de la tonalité d'un ton ; les deux grosses cloches de 1422 auraient probablement donné le fa et le la bémol. Si à ce moment la cloche n° 5 s'était déjà trouvée dans le clocher, on aurait eu deux cloches de même tonalité, ce qui est invraisemblable. C'est donc le numéro 3 qui se trouvait dans la chapelle en ville et le numéro 5 dans l'église hors les murs.

En 1457, on avait fondu une cloche pesant 636 livres ; ce poids ne correspond à aucune des cloches existant actuellement. Aurait-elle disparu lors du pillage de la ville qui a précédé l'incendie punitif de 1476 ? ou a-t-elle été fondue à nouveau en 1491 pour donner notre cloche n° 4, qui est plus légère ? L'excédent du bronze augmenté de métal neuf aurait été utilisé pour la cloche n° 6 datant de la même année.

Cette dernière donnant le ré naturel ne s'harmonise à aucune des cinq autres cloches. Elle doit avoir été placée ailleurs au début. L'explication la plus probable, c'est que c'est l'ancienne cloche de l'hôpital, dédié comme les deux églises à la bienheureuse Vierge Marie. En 1609, le 13 octobre, « l'hospitallier a fait rapport que la cloche pendue vers l'Hospital est en danger de tomber. Sur ce ordonné que le dit hospitallier la fasse descendre et par après sera advisé ce qu'on en fera. »¹ Les registres des conseils sont muets sur la destination future de cette cloche, mais il est fort possible qu'elle soit allée rejoindre ses cinq sœurs dans le clocher.

Les trois cloches non datées pourraient donc avoir été fondues : le numéro 3 en 1422, le numéro 5 peu avant ou peu après 1422, et le numéro 2 en 1463.

Les cloches 2, 3 et 4 en sonnant les trois coups préparatoires de l'heure, donnent l'accord parfait en sol bémol. L'heure elle-même est sonnée une tierce mineure plus bas².

GEORGES KASSER.

¹ Registre du Conseil d'Yverdon 1609, sous cette date.

² La tonalité des cloches a été déterminée par M. Alfred Piaget, organiste et professeur de musique à Yverdon ; nous lui exprimons ici toute notre reconnaissance.